

Eliane NICOUD

13, rue du Meunier
Clos du Moulin
34350 VENDRES

VENDRES, le 12 mars 2007

TÉLÉCOPIE

Destinataire : **Mme VAUTRIN Catherine**

MINISTERE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PARITE
101, rue de Grenelle
75007 PARIS (France)
Télécopie : (33) 01 44 38 20 20

Expéditeur : **NICOUD Eliane**
13, rue du Meunier - Clos du Moulin
34350 - VENDRES (France)

=====
A l'attention personnelle de Madame Catherine Vautrin,
Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité
=====

Madame la Ministre,

Objet : ma demande allocation spéciale L814-2.

Pouvez-vous répondre à ma question ?

Pourquoi m'est-il impossible d'obtenir une réponse correcte au nom de NICOUD ELIANE de ma Cram Rhône Alpes où même de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (C.N.A.V) ?

Vous avez reçu mon premier FAX le 04 décembre 2006, et ce jour je vous faxe le double du courrier expédié le 01 mars 2007 au Directeur de la CRAM et au Directeur CNAV.

J'attends de vous une réponse.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre à mes sincères salutations.

Eliane NICOUD

P.S. Le mail avec Fichier joint en PDF m'est revenu, aussi vous trouverez les pièces de ma lettre au Directeur de la CRAM RHONE ALPES sur mon site.

TÉLÉCOPIE

VENDRES, le 01 mars 2007

Destinataire :
Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (C.N.A.V)
110, rue de Flandre - 75951 Paris Cedex 19
Fax 01 55 45 51 99

Expéditeur : **Eliane NICOUD**
N° de RETRAITE : 69 02823567
Née le : 08 /11/1940 à Marseille (B-du-R)
N° immatriculation S.S. : 2 40 11 13 055 177

Destinataire : **Cram Rhône-Alpes**
Service GCR
35, rue Maurice Flandin
69436 Lyon Cedex 3
Fax : 04 72 91 93 20

Numéro de référence expéditeur : **cram010307**
Nombre de page (1 ère page incluse) : 7 pages

Objet : **Demande allocation spéciale L814-2.**

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le 26 février 2007 la Poste a déposé dans la boîte aux lettres une enveloppe CRAM RHONE ALPES postée le 21 février 2007 et adressée à Mme BEGUIN Eliane - Clos du Moulin -13 rue du Meunier 34350 VENDRES. - **Pièce 1** -

Cet envoi de la CRAM RHONE ALPES adressé à Mme BEGUIN Eliane fait suite à ceux du 02 novembre 2006 retourné le 08 novembre 2006 et du 20 décembre 2006 retourné le 27 décembre 2006. - **Pièce 2** -

Ces envois ont été retournés sans être ouverts et remis au préposé de la Poste à VENDRES 34350 aux dates indiquées. Ils faisaient suite à ma lettre recommandée AR. n° RA 1939 7965 6FR du 20 octobre 2006 demandant à bénéficier de l'allocation spéciale L814-2. - **Pièce 3** - et renouvelée par fax à plusieurs reprises.

Je rappelle que l'ORGANIC et la CRAM RHONE ALPES me versent conjointement depuis le 01 mars 2003 sous mon identité de naissance NICOUD Eliane matricule 2 40 11 13 055 177 une pension de retraite (125,20 euros mensuels en 2006).

Au vu de ces éléments, la situation appelle les remarques suivantes :

Primo

Divorcée de BEGUIN Yves depuis le 01 avril 1987, j'ai repris mon nom de jeune fille, ma carte nationale d'identité l'atteste.

Secundo :

Les pensions de retraites sont attribuées à titre personnel et pour les femmes (mariée ou non), seul le nom de jeune fille est retenu. Pour moi c'est NICOUD Eliane née le 08 novembre 1940. La CRAM RHONE ALPES semble ignorer cette réglementation de base.

Tertio :

1] Par courrier de la CRAM RHONE ALPES daté du 03 janvier 2007 adressé à Eliane NICOUUD - 13, rue du Meunier - Clos du Moulin - 34350 - VENDRES - **Pièce 4** - Mme Pascale FABRE déclare que l'instruction de mon dossier a été terminée le 18 décembre 2006. De quel dossier s'agit-il ? Je n'ai ni reçu, ni rempli de dossier.

2] Par courrier de la CRAM RHONE ALPES du 29 janvier 2007, Mme Dominique BOUVIER déclare l'envoi d'un courrier le 28 décembre 2006 concernant l'attribution d'un complément de retraite.

- **Pièce 5** - Aucun courrier reçu

La notification et le rappel m'auraient été expédiés le 18 décembre 2006. Aucun courrier reçu.

En revanche en Pièce 2, il existe un envoi le 20 décembre 2006 destiné à BEGUIN Eliane et retourné le 27 décembre 2006 à la Poste de VENDRES.

3] Et pour faire bonne mesure, un envoi de la CNAVTS posté le 20 décembre 2006 et adressé à NICOUUD Hélène - **Pièce 6** - a été retourné le 20 décembre 2006.

Conclusion

Au moment où les déficits se creusent et que se pose au plan national, le problème du financement des retraites, le fonctionnement de la CNAV et de la CRAM RHONE ALPES détonnent.

Je peux résumer ce fonctionnement sur un cas concret et cinq mois de courriers

→ confusion organisée autorisant toutes les dérives et manipulations.

→ utilisation d'identités fictives et par conséquent d'une gestion et d'une comptabilité parallèles, dans les services.

A ma connaissance, dans les services de la **Caisse Nationale** et de la **Caisse Régionale** Direction des Retraites, je comptabilise trois identités :

→ NICOUUD Eliane

→ BEGUIN Eliane

→ NICOUUD Hélène

Trois identités pour **une** retraite perçue. Et les deux autres servent à qui ?

A l'heure de la gestion informatisée, de l'Internet et de la transparence du fonctionnement des services de l'Etat, c'est inadmissible.

Dans l'attente de réponses précises,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations.

Eliane NICOUUD

Toutes les pièces se trouvent sur mon site :

De la Corruption au Crime d'Etat

<http://nicoudeliane.net/admi/cram/cram.html>